

le territoire du Parc naturel transfrontalier du Hainaut

BELGIQUE FRANCE

ANTOING, Bruyelle, Fontenoy, Maubray, Péronnes • Aubechies, Basècles, **BELOEIL**, Ellignies-Sainte-Anne, Grandglise, Quevaucamps, Ramegnies, Stamburges, Thumaide, Wadelincourt • Blaton, **BERNISSART**, Harchies, Pommeroeul, Ville-Pommeroeul • Bléharies, **BRUNEAUT**, Guignies, Hollain, Howardries, Jollain-Merlin, Laplaigne, Lesdain, Rongy, Wez-Velvain • Baugnies, Bon-Secours, Braffe, Brasmenil, Bury, Callenelle, **PÉRUWELZ**, Roucourt, Wasmes-Audeméz-Briffoeil, Wiers • La Glanerie, **RUMES**, Taintignies

COMMUNES ADHÉRENTES :
Anhiers, Aubry-du-Hainaut, Bellaing, Beuvrages, Beuvry-la-Forêt, Bousignies, Bouvignies, Brillon, Bruay-sur-Escaut, Bruille-saint-Amand, Château l'Abbaye, Condé sur l'Escaut, Erre, Escautpont, Flines lez Mortagne, Flines les Râches, Fresnes sur Escaut, Hasnon, Haveluy, Hergnies, Hérin, Hornaing, Landas, Lecelles, Marchiennes, Maulde, Millonfosse, Mortagne du Nord, Nivelles, Odomez, Oisy, Quarouble, Quievrechain, Raismes, Rieulay, Rosult, Rumegies, Saint-Amand-Les-Eaux, Saméon, Sars et Rosières, Thun Saint Amand, Tilloy lez Marchiennes, Vicq, Vieux Condé, Vred, Wallers, Wandignies Hamage, Warlaing.

COMMUNES ASSOCIÉES :
Anzin, Coufiches, Crespin, Denain, Orchies, Pecquencourt, Petite Forêt, Marly, Râches, Raimbecourt, Thivencelle, Valenciennes.



Parc naturel transfrontalier du Hainaut

Parc naturel des plaines de l'Escaut
rue des Sapins, 31
B - 7603 Bon-Secours
Tél. +32 [0]69 77 98 10
parcnaturel@plainesdelescaut.be
www.plainesdelescaut.be

Parc naturel régional Scarpe-Escaut
357, rue Notre Dame d'Amour
F - 59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél. +33 [0]3 27 19 19 70
contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr

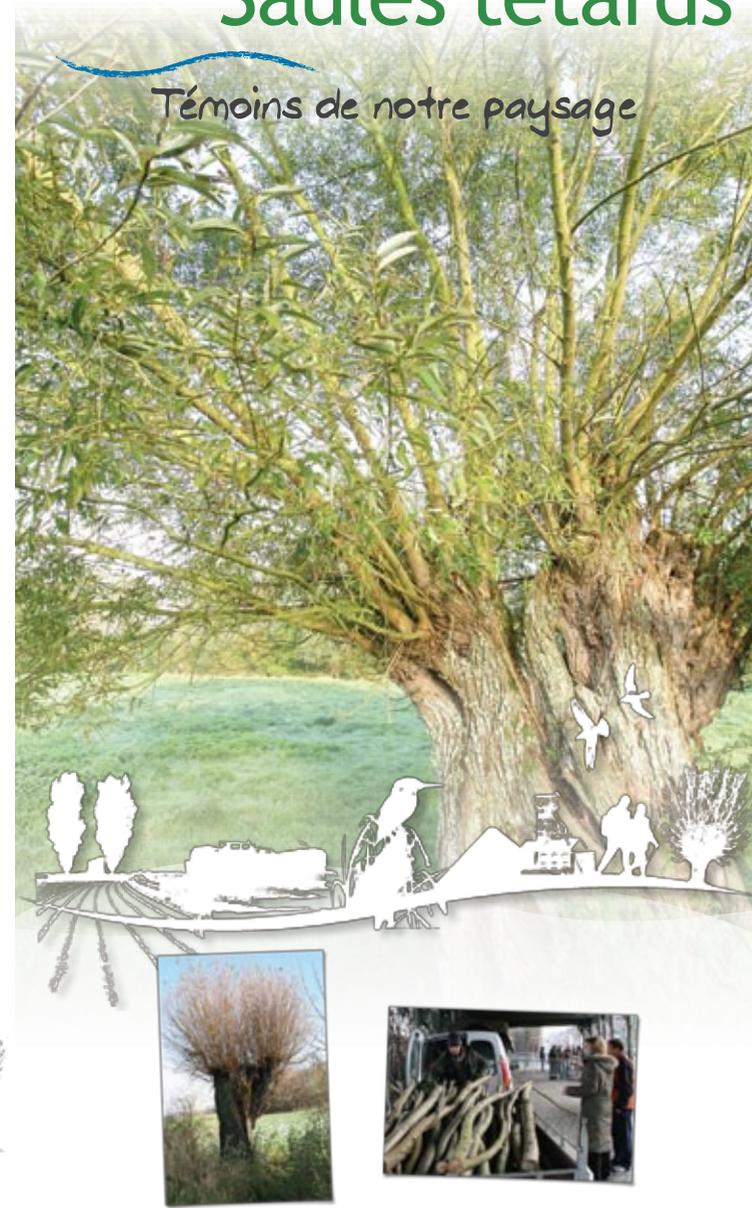


© PNTH - novembre 2009
Conception graphique : S. Descamps, PNPE
Photos : S. Dhote, G. Smellinckx, JM. Poncelet, PNPE, PNRSE
Impression : Imprimerie Deffrenne
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT - 100% PEFC



Planter et tailler des Saules têtards

Témoins de notre paysage



« Vous possédez des saules nécessitant des opérations de restauration et de taille ? Vous désirez planter de jeunes arbres ? N'hésitez pas à contacter les Maisons de Parcs naturels en France et en Belgique afin de bénéficier gratuitement de conseils et d'un appui technique (montage de dossier, demande de subvention, etc). »



Parc naturel transfrontalier du Hainaut

LE SAULE TÊTARD :

UN REGARD SUR NOTRE TERRITOIRE

Dans le Parc naturel transfrontalier du Hainaut, le saule têtard ponctue le paysage. Intimement lié à la vie des habitants, le saule jouait par le passé **un rôle agricole et économique** fondamental : drainage des sols, bois de chauffage, ombrage, brise-vent, supports de clôture, vannerie, maintien des berges des cours d'eau, etc...

Les techniques agricoles et nos nouveaux modes de vie ont bouleversé les pratiques d'entretien de ces saules. Ils ont peu à peu perdu leur utilité immédiate et ont été délaissés. Avec leur disparition progressive, le paysage se banalisait.

Silhouettes uniques ou alignement d'arbres, les saules têtards sont également **des refuges pour la biodiversité**. En vieillissant, l'arbre et sa tête évoluent : les cicatrifications des coupes sont plus difficiles, des champignons s'installent et « attaquent » le bois. L'arbre se creuse donc de cavités et attire beaucoup d'oiseaux (mésanges, chouettes chevêches, pics,...) et de mammifères hivernants (chauves-souris, lérots, hérissons, belettes, hermines,...). Espèce mellifère, le saule fournit également très précocement du pollen aux abeilles.

DES ACTIONS CONCRÈTES, UNE FILIÈRE D'AVENIR

Le Parc naturel s'efforce de mener **une politique durable** de protection, de restauration et de valorisation du saule têtard.

Des opérations de démonstration de taille, de distribution de perches de saules, la prise en charge administrative et financière des restaurations de vieux arbres ont déjà permis de planter et de sauver de nombreux arbres.

L'engagement dans **une filière bois-énergie** valorisant les produits de taille constitue à présent une perspective intéressante.

Celle-ci est amorcée par l'installation d'une chaudière automatique à bois à la Maison du Parc naturel à Bon-Secours. Elle constitue un point de départ afin de soutenir, développer et structurer une filière bois-énergie locale (taille, broyage, séchage et approvisionnement de la chaudière à bois) à partir de l'utilisation des produits de taille des saules têtards, des rémanents forestiers et populoles. De même, une réflexion transfrontalière est en cours sur l'opportunité de développer une filière en partenariat avec les agriculteurs.

PLANTER, TAILLER : QUELQUES CONSEILS

Le saule doit sa forme particulière à **une taille récurrente** dite « en têtard » qui consiste en une élimination régulière des branches à leur base tous les 6 à 10 ans. Cette taille engendre la pousse vigoureuse de nouvelles tiges qui développeront un bourrelet de cicatrisation formant ainsi cette silhouette si particulière. Les branches coupées peuvent être replantées à leur tour : ces **« perches »** seront de préférence droites, auront une longueur d'environ 3 m, un diamètre de 5 à 10 cm et une écorce lisse. Attention, la taille de très vieux saules creux ou non taillés depuis plus de 15 ans peut être dangereuse. On parlera alors plutôt de **restauration**, celle-ci doit être confiée à des professionnels.

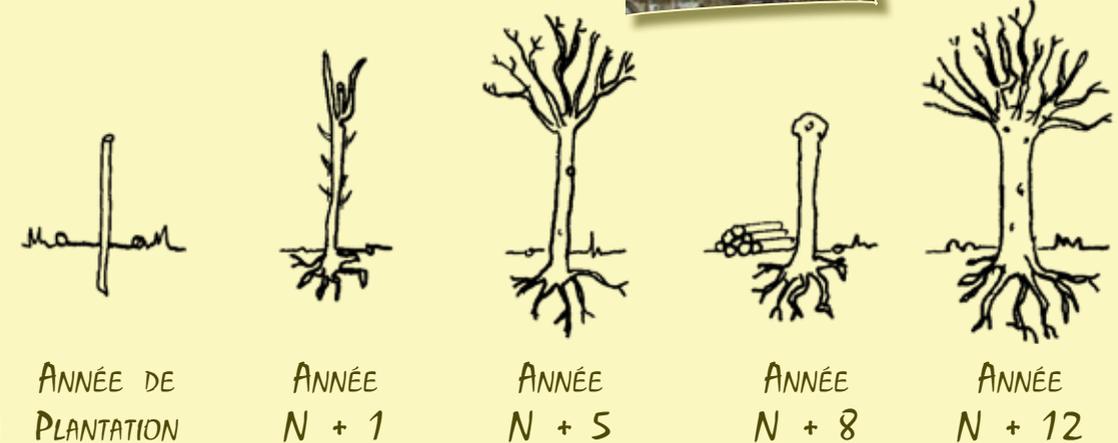
Plantation

- Couper la base de la « perche » en biseau.
- Enfoncer la branche dans un sol humide pour qu'elle dépasse d'au moins 2m.
- Si les objectifs sont de créer un linéaire de plusieurs arbres, il faut planter les perches tous les 8m au minimum pour permettre un bon développement des arbres.



Taille

- Durant les premières années qui suivent la plantation, les bourgeons vont se développer en rameaux tout au long de votre perche. Il faut conserver uniquement les rameaux du sommet de la perche.
- Après quelques années, suivant la vitesse de croissance, il faudra couper tous les rameaux du sommet entre fin octobre et mi mars.
- Cette pratique se répétera en moyenne tous les 8-10 ans au maximum.



Dessin extrait de «Saules & agriculture en Scarpe-Escaut» - PNR Scarpe-Escaut

